 Document à remettre aux parents lors de l’inscription

**ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

Chers Parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans notre établissement. Nous vous remercions d’ores et déjà pour cette marque de confiance.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations qui vous aideront à vous familiariser avec notre organisation générale. Le secrétariat élèves (056/860 917) ou celui de la direction (056/860 913) sont à votre disposition pour toutes précisions.

La Direction et l’Equipe Pédagogique

***Deux sites***

L’école se compose de deux implantations

* **DOTTIGNIES**, rue de France sur lequel sont scolarisés les élèves du
  + 1er degré formation commune option sportive
  + 2è degré général
  + 2è et 3è degrés techniques de transition
* **HERSEAUX**, rue de Lassus, site qui accueille les autres élèves
  + 1er degré formation commune, élèves non sportifs
  + 1er degré différencié
  + 2è degré technique de qualification
  + 2è et 3è degrés professionnels y compris la 7è

***Rentrée scolaire***

Elle est fixée au jeudi 2 septembre pour le 1er degré et au vendredi 3 septembre pour les autres degrés. Une réunion d’information à destination des nouveaux élèves de l’Ecole des Sports se tiendra dans les bâtiments de Dottignies et sera spécifiée par courrier.

Un courrier de confirmation d’inscription sera envoyé au domicile des nouveaux élèves vers le 20 août.

***Horaire général***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **MATINEE** | |  | **APRES-MIDI** | |
| 1ère h : | 8h20 - 9h10 |  | 5èh : | 13h – 13h50 |
| 2è h : | 9h10 – 10h |  | 6è h : | 13h50 – 14h40 |
| 3è h : | 10h15 – 11h05 |  | 7è h : | 14h50 – 15h40 |
| 4è h : | 11h05 – 11h55 |  | 8è h : | 15h40 – 16h30 |

Cet horaire général s’adapte en fonction de chaque classe. Des cours sont organisés le mercredi après-midi afin que les élèves de l’Ecole des Sports puissent récupérer leurs heures.

Nous insistons sur le respect des horaires : l’élève doit être présent dans l’école quelques minutes avant le début des cours. Les retards sont sanctionnés.

***Journal de classe***

Le journal de classe est un document **essentiel** servant à prouver que l’élève a suivi le cursus mais il est également un outil de liaison entre parents et école. Pour une communication efficace, nous vous demandons donc de le vérifier au moins une fois par semaine et de le signer. L’élève, même majeur, en sera constamment en possession.

***Educateurs***

Outre son rôle important dans l’organisation générale de l’école, chaque éducateur est aussi responsable de sections ou degrés en particulier. Cela offre aux élèves et aux parents un référent précis.

***Frais scolaires***

**REPAS**

L’école propose – pour Dottignies exclusivement - un repas complet, préparé par un service traiteur extérieur, à commander au jour le jour et au prix de 3,70 €(\*). Il est également possible de commander des sandwichs à Dottignies et Herseaux au prix de 2 €(\*). Enfin, l’élève a également la possibilité d’amener son pique-nique.

**PHOTOCOPIES – JOURNAL DE CLASSE – MANUELS SCOLAIRES – CAHIERS D’EXERCICES – MATERIEL SCOLAIRE**

L’école prend à sa charge les frais administratifs (à l’exclusion de l’équivalence) et les frais de photocopies. Le journal de classe n’est pas facturé. Par contre, sa perte obligera l’élève à en racheter un au prix de 5€.

L’organisation d’excursions et autres activités scolaires obligatoires est soumise à des frais qui seront détaillés avant leur mise en œuvre.

Certains cours nécessitent l’utilisation d’un manuel ou cahier d’exercices à acheter ou mis à disposition de l’élève moyennant caution. L’élève ne recevra ces livres et cahiers que lorsqu’il se sera acquitté des frais relatifs à la caution ou à l’achat. Les cautions seront restituées en fin d’année, pour autant que les manuels soient rendus en bon état.

**PISCINE**

Les élèves du 1er degré vont à la piscine. Il s’agit d’un cours obligatoire. Il en coûte 3 €(\*). Comme pour les repas, cela fonctionne uniquement par carte de 5 séances.

(\*) sous réserve d’une augmentation possible pour l’année scolaire 2021-2022.

***Transports***

Le transport des élèves INTERNES entre Herseaux et Dottignies est pris en charge par l’école.

Les transports des élèves sportifs vers les différents sites de sport sont également assurés par l’école.